

d'accourir à Clairvaux le jour de la fête de Saint Bernard, « *auquel jour*, disent les Lettres de Charles VII, données à Chinon le 22 mars 1459, *avoit plusieurs merciers et marchans vendans denrées dedans la cloison et circuite de Clerevaux* (1). »

En 1668, la contagion sévissant dans les villes de Reims et Châlons, on envoya, par ordre de l'abbé de Clairvaux, des billets dans toutes les villes et

## III

*Suite de l'histoire des Corps de saint Bernard et de saint Malachie, jusqu'en 1793* (3).

Avant de déterminer la place occupée par le tombeau de saint Bernard dans le chœur de l'église de Clairvaux, je crois utile de reproduire le dessin qu'en ont donné les Bollandistes. Les détails ne sont probablement pas d'une parfaite exactitude; mais on a l'ensemble du mausolée et une gravure, quelque médiocre qu'elle soit, devient précieuse quand elle conserve l'image unique d'un monument détruit.

Un premier croquis fut communiqué au P. Pien par dom Candide Briger, Cistercien de Lillienfeldt, dans la basse Autriche, avec une lettre écrite du chapitre général de Cîteaux, le 8 mai 1738, où il lui parlait d'abord de la châsse d'argent de Tristan de Bizet, qui renfermait seulement la coule de saint Bernard. « Le tombeau, ajoutait-il, placé derrière le maître-autel, et entouré de colonnes de marbre, s'élève à environ huit pieds. La statue du saint le surmonte. Au pied est un autel sur lequel on offre le saint sacrifice. Un diptyque est attaché avec des chaînes de fer à l'une des parois.

Sur la première tablette on lit ces mots :

HIC REQUIESCIT SANCTUS BERNARDUS,  
PRIMUS ABBAS SACRI MONASTERII CLAREVALLIS.

Bocquillot avait été prié de porter au tombeau de S. Bernard le vœu des religieuses.

Ne serait-ce pas à quelque dévotion de cette espèce qu'il faudrait rattacher le pèlerinage fait à Clairvaux, en 1628, par l'évêque de Belley, Jean Pierre Camus, avec messire Sébastien Zamet, évêque et duc de Langres? (*L'esprit de S. François de Sales*, Paris, Gaume, 1840; t. I, p. cxviii, 14).

(1) *Arch. de l'Aube*. — On voit par ces Lettres que les religieux de Clairvaux, leurs juges, maires et officiers avoient droit de prendre et ajuster les pintes chopines, boisseaux, pois, balances, et autres mesures des marchans et autres vendans vin, blé et autres denrées à pois ou à mesure dedans la cloison dudict Clerevaux, soit le jour Saint-Bernard ou autre jour. — En 1543, le 20 août, un nommé Martin Moysant, soy-disant capitaine de la Ferté sur-Aube, embastonné d'une dague et accompagné de 10 à 12 compaignons embastonnés d'espées et avec plusieurs habitants de la Ferté, établit un jeu de quilles dans le grand chemin, le long de la muraille de Clairvaux, en blasphémant le nom de Dieu par plusieurs foyes et en affirmant qu'il avoit bien levé ledict veu et qu'il voudroit dire le contraire, qu'il vouloit maintenir qu'il avoit menty (*Arch. de l'Aube*; original sur papier.)

(2) Requête du tavernier de Clairvaux (*Arch. de l'Aube*.)

(3) J'ai réuni dans l'Appendice, n° 7, sous le titre de

A bourgs du pays, pour faire savoir que personne n'entrerait à l'abbaye le jour de Saint-Bernard ni le dimanche suivant. Cette prohibition causa grand dommage au tavernier, qui obtint à ce sujet une diminution de 400 livres sur son bail. Cette somme, très-forte pour le temps, montre combien était grande l'affluence des pèlerins. (2)

Sur la seconde est gravé ce qui suit :

*Testamentum Beatissimi Patris Bernardi abbatis.*

« Tria vobis observanda reliquo, quæ in stadio, quo cucurri, me, pro possibilitate mea, meminì observasse: minus sensui meo quam alterius credidi; lætus de lædente vindictam non expetivi; nemini scandalum facere volui, et si quando incidit, sedavi ut potui; ecce charitatem, humilitatem, patientiam, vobis relinquo (4). »

Dom Candide Briger, en terminant sa lettre, promettait au P. Pien que l'abbé de Clairvaux lui-même lui enverrait un dessin plus exact que le sien. En effet, le 29 juillet 1738, dom Jean-Antoine Macuson, maître des novices de cette abbaye, lui en adressa un meilleur, au nom du R. P. abbé; c'est celui que les Bollandistes firent réduire pour l'insérer dans leur précieuse collection (voir ci-dessus, col. 947).

C J'ai voulu suivre jusqu'au bout l'histoire du tombeau de saint Bernard; je reviens maintenant avec joie, Monsieur le comte, auprès de la tombe de saint Malachie. Ce glorieux primat fut mis au rang des saints par Clément III, le 6 juillet 1190 (5). D'après l'Annaliste d'Irlande, cité dans Manrique, l'élévation

*Sacra lipsana S. Bernardi et S. Malachie*, diverses notes relatives au culte rendu à ces deux saints, aux objets qui leur ont appartenu, et aux lieux qui en ont conservé quelque souvenir.

(4) *Acta S. Bernardi*. Gloria Posthuma, I, Nos 6, 7, 8. — Ce dernier membre de phrase manque dans le récit d'Alain: il est remplacé par celui-ci: « Ecce quam breviter, quamque luculenter in his Dei famulus humilitatem, patientiam, charitatemque discipulorum mentibus inserere nitebatur. » — On lit aussi au commencement *imitanda*, au lieu de *observanda*. (S. Bern. Op., Alanus, XXX, 82.) — Du temps de Mabillon il y avait un petit tableau suspendu au tombeau de S. Bernard avec cette inscription: « Anno Domini MCXV, in mense Junio, missus fuit cum fratribus germanis et conventu suo, ad locum istum, qui nunc vocatur Clara Vallis: antea autem Vallis Absinthialis dicebatur. » (S. Bern. Op., Note in Epist. XXXI. — Acta S. Bern., 2 V, 60.) — Dom Briger n'en fait pas mention.

(5) La bulle de canonisation de S. Malachie, donnée par Clément III, est datée de la ville des Nonnes de juillet; la troisième année de son pontificat (S. Bern. Op., *Vita S. Malachie*. Bulla canonizationis), c'est-à-dire, le 6 juillet 1190, en suivant l'Art de vérifier les dates; ce qui ne concorde pas avec la chronique de Clairvaux publiée par le P. Chifflet (*S. Bern. genus illustre assertum*, p. 89), où on lit: « Anno Domini MCXCII, canonizatio beati Mala-

de son corps fut faite solennellement à Clairvaux en 1191 (1). Il paraît que les religieux n'avaient pas attendu jusque-là pour placer honorablement ses restes. Saint-Bernard, disant à son office funèbre la collecte des confesseurs pontifes, et déclarant, dans une vision, qu'il était enseveli dans la tunique d'un bienheureux, avait en quelque sorte canonisé son ami. Je crois donc qu'on lui éleva un tombeau en même temps qu'au saint abbé, afin de ne pas accorder à l'un l'honneur refusé à l'autre. Ce qui est certain, c'est qu'en 1189, saint Malachie n'était plus dans la chapelle de la Sainte-Vierge, puisque nous voyons à cette époque Henri, ancien abbé de Clairvaux, cardinal, légat de saint siège apostolique, enterré dans le chœur entre saint Bernard et saint Malachie (2). Herbert, qui écrivait en 1178, parlant de l'apparition de saint Malachie à un moine de Clairvaux, dit que cet archevêque était honorablement enterré dans l'église, « *honorifice tumulatus* » (3). « Cette expression, emphatique dans le latin du moyen âge, ne désignerait-elle pas quelque chose de plus que la simple tombe de la chapelle de la Sainte-Vierge? Car l'areceau de pierre, supposé même qu'il indiquât une construction spéciale, n'annonce pas une grande somptuosité, et ne justifie pas les termes employés par Herbert. Les corps des deux saints auraient donc suivi dès ces temps éloignés une destinée commune. Leurs tabernacles furent-ils d'une égale beauté? C'est ce que je ne puis affirmer, faute de documents; il est fort probable cependant qu'il n'y eut pas entre eux une différence trop sensible. Un autel était érigé sur chaque tombeau, et les Bénédictins, dans leur *Voyage littéraire*, rapportent qu'ils eurent l'honneur d'y célébrer la messe (4).

La canonisation de saint Malachie confirma la vénération dont il jouissait; mais elle le trouva déjà en possession d'une sépulture glorieuse. Elle fit sortir son culte de l'étroite enceinte d'une abbaye,

*chie*. » Manrique place l'élection de Clément III au 6 janvier 1188 (*Manrique, Ann. Cist.*, ann. 1188, I), ce qui ne dérange pas la date de la canonisation de S. Malachie. Ignore d'où provient l'erreur de la chronique de Clairvaux. On peut voir dans le P. Pagi *Critica in Ann. Baronii*, Colon. Allobrog., 1727, t. IV, p. 685), comment Baronius et Manrique ont été trompés par la grande chronique belge.

(1) « Hic idem annus (1191)... festinus fuit, solemni translatione gloriosi corporis sancti Malachie. » (*Manrique, Ann. Cist.*, ann. 1191, VII.) — « *Annales Hibernie*, anno MCXCI. In monasterio Clarevallis translatio S. Malachie episcopi Armachani honorifice celebrata. » (*Britannia*, a Guilielmo Camdeno, Londini, 1607, in-f°.)

(2) « Inter Beatum Bernardum et Beatum Malachiam, ab episcopo Lingonensi... honorifice est sepultum. » (*Manrique, Ann. Cist.*, ann. 1189, I, 8. — HENRIQUEZ, *Fasciculus SS. O. C.*, tom. II, Dist. XLI. III. — *Gallia Christiana*, tom. IV, col. 802.)

(3) *S. Bern. genus illustre assertum*. Herberti de miraculis, lib. I, IV.

(4) *Voyage littér.*, tom. I, p. 98 et suiv. — D'après la relation publiée dans les *Ann. archéologiques*,

A et le fit parvenir jusque dans sa patrie reculée, qui tressaillit d'allégresse en comptant un saint de plus. Les monastères cisterciens d'Irlande demandèrent alors quelques reliques de celui qui les avait fondés; et par l'entremise de Matthieu, archevêque de Cashel, on leur en envoya, en 1194, qui furent reçues avec de très-grands honneurs (5).

Le trésor de Clairvaux conservait des portions séparées des ossements de saint Malachie. On voit dans l'inventaire de la sacristie, rédigé en 1504, f° 11 r°, qu'un os de son bras était renfermé dans un bras d'argent, pesant sept mares et demi, orné de pierres précieuses, et d'un anneau attaché avec des chaînes d'argent. Ce beau reliquaire avait été donné par Jean d'Aizanville, dont nous connaissons la piété pour les restes des saints. L'inventaire de 1640 parle de saint Malachie aux f° 6 r°, 11 v°, 81 v°. Le bras d'argent est décrit, au f° 18 r°. On lit, aux f° 19 v° et 20 r°, « *De pulvere capitis beati Malachie primatis Hibernie*. » Le calendrier de Cîteaux, imprimé à Dijon, marque au xvii mai: « *Sancti Malachie translatio ad Avinionem*. » Mais, comme nous l'avons vu pour saint Bernard, il ne peut s'agir ici que de fragments, et non du corps entier. Vers la fin du xiii<sup>e</sup> siècle nous rencontrons un illustre témoignage de dévotion à saint Malachie. Robert Bruce, qui disputa la couronne d'Ecosse à Jean Baliol, fonde une riche luminaire devant son tombeau (6). Enfin, en 1323, le chapitre général de Cîteaux décida que sa fête serait célébrée dans tout l'ordre avec solennité (7).

Je laisserais une très-grande lacune dans ces recherches Monsieur le comte, si je n'essayais de déterminer la place que les tombeaux de saint Bernard et de saint Malachie occupaient dans le chœur de l'église de Clairvaux. Deux précieux documents permettent de le faire avec exactitude. Le premier est un plan de l'église, gravé dans les trois vues de l'abbaye de Clairvaux, dessinées en 1708 par dom

le tombeau de S. Bernard et celui de S. Malachie auraient été semblables. — Le passage suivant, tiré de l'histoire de la translation de S. Edmond, archevêque de Cantorbéry, écrite dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, semble aussi insinuer la même chose: « Corpora... beatorum confessorum Malachie et Bernardi abbatis, Cisterciensis Ordinis Magni Patris, licet cum reverentia et honore in marmoreis mausoleis... sint sepulta, tamen absque omni auro et lapide pretioso. » (*Thes. nov. anecdot.*, Paris, 1717, tom. III, col. 1868.)

(5) Manrique, *Ann. Cist.*, ann. 1194, 11. — *Annales Hibernie*, ann. MCXCIV. — « Reliquia S. Malachie episcopi de Claravalle in Hiberniam sunt adducta, et in monasterio Mellifontis et caeteris monasteriis O. C. cum maximo honore sunt recepta. » (*Britannia* a G. Camdeno.)

(6) *Appendice*, n° 9.

(7) « Definit Capitulum quod solemnitatis B. Malachie episcopi et confessoris, cuius corpus in ecclesia Clarevallis requiescit, devotione qua congruit, cum duabus missis et responsorio in vesperis celebretur per Ordinem universum. » (*Thes. nov. Anecd.*, t. IV. Inst. Cap. Generalis; ann. 1323, col. 1513, n. 1.)



Milley, prieur de Mores (1); le second est une feuille volante écrite de la main de dom Le Boulenger, sur laquelle il a indiqué le nom des chapelles et la position des sépultures (2). Neuf chapelles rayonnaient autour du chœur : cependant sur le plan de dom Milley, la première du côté de l'épître n'a pas d'autel marqué, et semble n'être qu'un passage pour communiquer avec le petit cloître. Comme dom Le Boulenger l'a indiqué positivement, on peut en conclure qu'il a copié une note antérieure à 1708. Il serait trop long de le suivre pas à pas dans l'énumération des chapelles, et je ne ferais d'ailleurs que reproduire ce qui se trouve dans l'appendice. Je rappellerai seulement que dans la cinquième (3), à partir du côté de l'épître, reposait la bienheureuse Aleth. Son tombeau était à gauche, engagé dans le mur, sous une arcade de pierre, surmonté de sa statue, que Jean de Chalon (XI<sup>e</sup> abbé de Clairvaux) avait fait sculpter en 1508. J'arrive maintenant au chœur, ayant soin de vérifier le travail de dom Le Boulenger au moyen du *Livre des sépultures*, publié par Henriquez.

Vis-à-vis la troisième chapelle, du côté de l'épître on trouvait d'abord la tombe des saints martyrs Eutrope, Zozime et Bonose, dont les corps avaient été donnés en 1227 par le cardinal Conrad, évêque de Porto, où on les conservait depuis des siècles. Il y avait joint le corps d'un quatrième martyr inconnu (4). Auprès d'eux reposaient quatre des onze mille vierges, les bienheureuses Walta, Cristantia, Petronella et Domicella; les chefs de deux saints inconnus, et les reliques de plusieurs autres (5). En tournant autour du chœur, le tombeau du cardinal Jean de Buxières, XXXII<sup>e</sup> abbé de Clairvaux, se présentait le premier (6). On arrivait ensuite à celui de saint Bernard, placé derrière le maître-autel (7). A côté, en tournant toujours autour du chœur, et en revenant vers l'évangile, était enseveli le cardi-

(1) On peut les consulter dans le cabinet des estampes, à la Biblioth. impér.—V. l'*Append.*, n° 10.

(2) Cette pièce est entre les mains de M. Harmand, bibliothécaire de la ville de Troyes. Voir l'*Appendice*, n° 11.

(3) Je compte neuf chapelles comme dom Le Boulenger.

(4) Marriquet, *Ann. Cis.*, t. IV, ann. 1227, 1.

(5) *Voy. Littér.* tom. I, p. 98 et suiv. — Henriquez, *Fasciculus SS. O. C.*, tom. II, Dist. XLI, II.

(6) « Inter S. Bernardum et BB. Martyres jacet. » Henriquez, *ibidem*.

(7) Henriquez, *ibidem*. — *Acta S. Bernardi*. Gloria Posthuma, 1, n° 7. — *Voy. littér.*, *ibidem*.

(8) Henriquez, *ibidem*. — *Catalogue manusc. des Abbés*, fol. 8, rect. — *Gallia Christiana*, t. IV, col. 802.

(9) « Inter tumbas SS. CC. Christi Bernardi et Malachiae jacet bonae memoriae D. Henricus. » Henriquez, *ibidem*, III. *Voy. littér.*, *ibidem*.

(10) « Juxta B. Malachiam in presbyterio, scilicet ad ejus sinistram, jacet bonae memoriae D. Jacobus de Placentia. » Henriquez, *ibidem*.

(11) « In eodem presbyterio juxta praedictum D. Jacobum cardinalem, ad sinistram minoris altaris, jacet bonae memoriae D. Conradus. » Henriquez *Ibi-*

nal Henri, VII<sup>e</sup> abbé de Clairvaux, auquel saint Bernard devait le monument de marbre qui renfermait ses précieuses dépouilles (8). Puis venait saint Malachie (9). A sa gauche (il faut se figurer l'observateur placé en face du maître-autel, et le regardant), gisait le cardinal Jacques de Plaisance, ancien moine de Clairvaux (10). Tout auprès, en descendant vers l'évangile, on rencontrait la belle tombe en marbre noir du cardinal Conrad, XI<sup>e</sup> abbé de Clairvaux (11), qui avait enrichi cette abbaye de nombreuses reliques (*Appendice*, n° 12). Enfin au pied du maître-autel à gauche, contre le pupitre de l'évangile, était enterré Jean de Blanchemain, archevêque de Lyon, qui quitta son archevêché pour se retirer à Clairvaux (12).

Dom Joseph Méglinger indique parfaitement la position des tombeaux des saints martyrs Eutrope, Zozime et Bonose, de S. Bernard et de S. Malachie. « *Retro summum altare, dit-il, (quod nulli parieti junctum est) tria altaria; divi Bernardi in medio; a latere dextro divi Malachiae; hinc SS. MM. Eutropii, Zozimae et Bonosae sepulcris sunt instrata. Eadem sepulcra, quantum post suum murum exstant, alio fornice teguntur, spatiumque praebent transeundi, et illa de genibus privata pietate venerandi. Extra quem arcum plura alia sacella (les chapelles qui rayonnaient autour du chœur), opere concamerato itidem exstructa, et sacris exuviis celebria ecclesiam claudunt... Quod a divino officio tempus supererat, in exteriori parte, quae retro altaria circumducitur, consumpsi: ubi tria quae superius dixi, sepulcra ex marmore rubeo, et alabastrite aut gypso existunt. Et candida quidem circa tumulos pegmata ita commode adstructa sunt, ut in genua prostratus sese illis recondere, et suae pietati semotus ab transeuntium aspectu vacare possit* (13). »

Cette description confirme les détails de la rela-

tion, — *Minoris* est évidemment une faute d'impression, car la tombe de Conrad étant placée dans le chœur, il ne peut s'agir du maître-autel pour sa position. D'ailleurs le *Catalogue manusc. des abbés*, fol. 44, rect., dit positivement : « *Recondita sunt ejus sacrae reliquiae in sinistra parte altaris majoris, sub pulcherrimo mausoleo ex marmore nigro.* »

Dans l'exemplaire du *Gallia Christiana*, appartenant à la biblioth. publique de Troyes, et qui provient de Clairvaux, selon toute apparence, tom. IV, col. 991, 992, à la fin de l'art. *Conradus*, aux Abbés de Cîteaux, on a mis en marge à la main : *Prope Jacobum de Placentia sub tumulo marmoreo nigro.*

(12) « Sub gradu altaris majoris, in sinistra parte, recte contra pulpitu[m] evangelii. » HENRIQUEZ, *ibidem*, IV. *Voy. Littér.* *ibidem*.

(13) *Iter Cisterc.*, p. 152 et 156. — Dom Joseph Méglinger raconte qu'en se baissant auprès du tombeau des saints martyrs Eutrope, Zozime et Bonose, on entendait comme le bruit de la mer agitée par les vents. Il s'assura auprès du Révérend Père Vicaire Général que son imagination ne l'avait pas trompé, et que ce bruit extraordinaire n'avait pas cessé d'être entendu depuis que les corps des SS. Martyrs reposaient à Clairvaux (*Ibid.*, p. 157).

tion publiée dans les *Annales archéologiques* : « *Derrière [le] grand autel y a trois beaulx et riches autels d'albâtre, dont celluy du milieu est l'autel Mgr S. Bernard... Ledict autel est couvert d'un tabernacle de pier à quatre pilliers, dont les deux premiers sont à costé dudict autel, servans de colonnes, et les deux autres, derrière celuy autel, faisans ledict tabernacle couverture audit autel, et semblablement au vaseau où sont les ossemens de saint Bernard, qui est derrier ledict autel; icelluy vaseau estant de pierre, dont la couverture est de couleur de pourphire, et de costé et d'autre dudict vaseau ou ferte l'on se peut mettre à genoul pour saluer le saint, en disant son oraison, qui est en des petits tableaux de chacun costé.* »

L'ancienne église de Clairvaux subsista dans son état primitif jusqu'à dom Robert Gassot du Défens, XLVIII<sup>e</sup> abbé (1748-1740), qui la bouleversa de fond en comble, sous prétexte de l'embellir. (*Appendice*, n° 13.) Personne ne déplora l'altération d'un monument commencé par saint Bernard; dom Gasso!, au contraire, recueillit de très-grandes louanges pour le zèle avec lequel il ornait la maison du Seigneur. « *Domum Dei magnifice decoravit,* » dit le catalogue manuscrit des abbés (1). Le P. Pien ajoute, en lui dédiant ses *Acta S. Bernardi* : « *Sacrum illud templum quod reparasti et exornasti, nunquam non testabitur, quantopere afficiar is erga domum Dei* (2). Cependant une partie du bas de l'église avait été coupée pour construire la cour de l'Abbatiale (3). Les chapelles rayonnantes autour du chœur avaient été supprimées, et l'ensemble de l'édifice avait été complètement transformé (4).

Les sépultures du chœur furent-elles respectées? Je crois pouvoir l'établir, au moins pour saint Bernard. Car un marché de la grille du chœur, passé

(1) *Catal. manusc.*, fol. 37, rect.

(2) *Acta S. Bern.*, *Epist. nuncupat.*

(3) « *Ejus tempore constructa est aula ante valvas ecclesiae.* » *Catal. manusc.*, fol. 37, rect.

(4) Un plan dressé en 1808 par M. Gilbert, architecte des bâtiments civils près du ministère de l'intérieur, alors que l'église reconstruite par dom Gassot existait encore, donne une idée exacte des mutilations qu'elle eut à subir. M. Arnaud, dans le voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube, a reproduit, sans l'indiquer, le plan de l'ancienne église d'après dom Milley, et celui de l'église reconstruite d'après M. Gilbert. On regrette que l'auteur de cet intéressant ouvrage n'ait consacré qu'une quarantaine de lignes à la description de l'abbaye de Clairvaux.

(5) Archives de l'Aube.

(6) Dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les moines de Clairvaux furent atteints de la dangereuse manie de consulter les goûts variables de la mode, pour modifier les instruments du culte qui devraient participer à l'immuabilité de la foi. Je trouve dans l'inventaire de 1640, fol. 23 v°, à l'art. des calices, quatre notes marginales, écrites très-probablement en 1658, annonçant que les patènes « *ont esté changées à la mode.* » Quelques années auparavant dom Claude Largentier, XLV<sup>e</sup> abbé, avait orné les murs

en 1739 (5), montre que les travaux de grosse construction étaient terminés. Or, à cette époque le tombeau de saint Bernard n'avait pas été touché, puisque le dessin qui le représentait, reproduit par les Bollandistes, leur avait été envoyé de la part de dom Gassot lui-même, en 1738, et que la lettre d'envoi indiquait sa place derrière le maître-autel, comme par le passé. La disposition du chœur n'ayant pas été gravement altérée, rien ne rendit nécessaire le déplacement des tombeaux. Aussi verrons-nous plus bas que la révolution les trouva dans leur ancienne situation.

Quant aux sépultures des chapelles, j'ignore ce qu'elles devinrent. Sans aucun doute elles furent replacées ailleurs. Une, entre autres, m'intéressait vivement, celle de la bienheureuse Aleth, et j'aurais voulu en connaître le sort, mais tous les documents que j'ai consultés sont restés muets à son égard.

Ce qui prouve encore que le tombeau de saint Bernard n'avait pas été attaqué par un incompréhensible vandalisme, c'est qu'il finit par déplaire. On trouva probablement son architecture trop surannée, et l'on résolut de le refaire à la moderne (6). Ce fut M. Rocourt, le dernier abbé de Clairvaux qui conçut ce triste dessein (7). En 1782, il fit un traité avec Guyard, sculpteur de l'Infant duc de Parme, par lequel cet habile artiste (8) s'engageait à construire un mausolée en marbre blanc (9), moyennant une somme de soixante mille livres (10). Ce monument devait être exécuté dans des proportions très-grandes, puisqu'une figure ébauchée de la Charité, la seule qui parvint à Clairvaux, avait neuf pieds de haut. Peut-être une statue de saint Bernard devait-elle le surmonter, car on parle dans les comptes de l'abbaye de bronze acheté à Bar-sur-Aube, pour le modèle du saint fait par Guyard (11). L'artiste mourut bien avant d'avoir terminé son

de son église d'un badigeon éclatant de blancheur et d'une ténacité à toute épreuve : « *Ecclesiam pulcherrimo et quasi indelibili candore cristallino dealbari fecit.* » (*Catal. manusc. des Abbés*, fol. 34 rect.)

(7) *Ms. Matthieu*, IX, 266. « Clairvaux s'embellit tous les jours par le bon goût de M. l'abbé, qui vient d'en agrandir l'enclos de 9 arpents. . . On rebâtit aujourd'hui à neuf (1788) la bibliothèque, le noviciat, la boulangerie, avec les moulins et greniers qui en dépendent. M. l'abbé [Rocourt] se propose de faire [pour l'église] des dépenses très-considérables, tant pour un superbe mausolée destiné à renfermer le corps de S. Bernard, que pour élever les chapelles du rond-point, paver le chœur en marbre, faire une nouvelle sacristie, élever une tour où sera la sonnerie, orner de grillages de fer le sanctuaire . . . »

(8) *Biographie universelle*, éd. Michaud.

(9) Extrait du procès-verbal d'inventaire fait à l'abbaye de Clairvaux par les officiers municipaux dudit lieu, 24 mai 1790. (*Archives de l'Aube*).

(10) Deuxième inventaire de Clairvaux, du 19 1790, rédigé par les administrat. du district S. A. délégués. (*Archives de l'Aube*).

(11) Etat des dépenses de l'abbaye de Clairvaux, 1783, p. 34. (*Archives de l'Aube*).



entreprise, et M. Rocourt fit revenir en France les marbres destinés au mausolée. La plus grande partie en fut déposée à Lyon, où ils restèrent jusqu'à la révolution. Quand elle éclata, un sculpteur italien, Barratta, devait venir achever à Clairvaux le travail de Guyard. L'ébauche de la statue de la Charité, seule pièce envoyée à l'abbaye, resta encaissée sous le portail de l'église jusqu'en 1793 (1).

Le moment approche, Monsieur le comte, où nous verrons passer en des mains étrangères l'héritage de saint Bernard. Mais avant de raconter cette lamentable catastrophe, il ne sera pas inutile de revenir un peu en arrière et de suivre les ossements des premiers compagnons de saint Bernard dans leurs diverses translations.

En 1148, le 2 novembre, on les rapportait du cimetière de la première abbaye, pour les inhumer dans un cimetière nouveau, où un monument en pierre, orné de colonnes et d'arceaux, avait été construit non loin des murs du chœur de l'église, pour les recevoir. On les y plaça du côté droit avec ceux du père, des frères et d'un oncle de S. Bernard; le côté gauche fut réservé, et on y ensevelit successivement les moines, les convers et les novices qui moururent du temps du saint abbé (2).

(1) Deuxième inventaire de Clairvaux, 19 oct. 1790.

(2) « Sub edificio, quod est contra ecclesiam, in cœmeterio abbatum, columnis lapideis et arcibus fabricato . . . in dextra parte continentur (ce verbe au présent montre que le livre des sépultures se compose d'additions successives, puisque, dans la même épitaphe, on parle de la translation des corps dans la chapelle des comtes de Flandre) ossa . . . Patris et fratrum B. P. N. Bernardi . . . (et) . . . monachorum, etc., qui in veteri abbatia . . . obierunt . . . in sinistra autem parte continentur ossa monachorum, etc. . . qui in hoc loco, vivente adhuc B. Bernardo, obierunt. » (HENRIQUEZ, *Fasciculus SS. O. C.* tom. II, Dist. XLI, V. Epitaph. B. Tescellini. — MANRIQUE, *Ann. Cist.*, ann. 1148. *Menol. Cist.*, 2 Nov.)

(3) Le témoignage de dom Joseph Mëglinger, et celui des Bénédictins ne laissent aucun doute sur ce point. « *Extra [ecclesiam] . . . mausoleum eminent, sub quo piissimus parens divi Bernardi, . . . cum duobus ejusdem Bernardi germanis Bartholomæo et Gerardo conditur.* » *Iter. Cist.* p. 181. — Derrière le rond-point de l'église est le cimetière des abbés étrangers qui sont morts à Clairvaux, dans lequel on voit contre l'église les sépulcres des frères de S. Bernard. — *Voy. Littér.* 1747, p. 99. La relation publiée dans les *Annales archeolog.* s'accorde avec ces témoignages. Henriquez, *Fasciculus SS. O. C.* tom. II, Dist. XLI, VI. Epitaph. B. Tescellini. — *Menol. Cist.*, 12 Aug. — Henriquez (*Menol. Cist.*, 9 Dec.) observe que, selon toute apparence, il n'y avait parmi les frères de saint Bernard enterrés à Clairvaux, qu'André et Gérard. Gui mourut à Pontigny, en 1136, et y fut enterré suivant la prédiction de saint Bernard. Comme il ne voulait pas laisser revenir à Clairvaux un frère malade en Normandie, afin qu'il mourut dans son petit nid, « *in nidulo suo*, » le saint abbé lui annonça que lui-même ne reposerait pas dans la sainte vallée. (*Acta S. Bern.*, § LIX, ann. 1136. — *Biblioth. PP. C. Exordium magnum Cist.*, Dist. 11, 40. — MANRIQUE, *Ann. Cist.*, ann. 1136, 111. — *S. Bern. genus illust. assert.*, Herberti de miracul. II, XI.) Barthelemy mourut en 1144

A En 1269, ces corps vénérables, sauf ceux des parents de S. Bernard qui demeurèrent dans leur monument (3), furent relevés et transportés avec beaucoup de solennité dans une crypte placée sous le maître-autel de la chapelle des comtes de Flandre (*Appendice*, n° 14).

« Elle est proche du cimetière des abbés, disent les Bénédictins dans leur *Voyage littéraire*. On y voit les tombeaux de Philippe, comte de Flandre, et de la comtesse Mathilde, son épouse (4); sous l'autel de cette chapelle, il y a une belle crypte voûtée, dans laquelle sont arrangés les ossements des religieux qui vivaient du temps de saint Bernard. On les révéra comme des saints : car le bienheureux abbé avait eu révélation que tous les religieux qui vivaient alors à Clairvaux seraient sauvés. Devant cette crypte, on lit ces vers :

*Hic jacet in cavea Bernardi prima propago,  
Cujus mens superas possidet alta domos.  
Hic locus est sanctus; venerans insignia tanta,  
Supplex intrato, cerne, nec ossa rape.*

Et ceux-ci :

*Quæ Vallem hanc coluit Bernardi prima propago  
Hic jacet. Huc intrans, si rapis ossa peris* (5).

La chapelle menaçant ruine, en 1775, les religieux, par arrêt du conseil du 5 juin, obtinrent la

abbé de la Ferté (*Act. S. Bern.*, § LIX, ann. 1144. *Le Gallia Christiana*, tom. IV, col. 1022, fait mourir Barthélemy en 1160), où ses restes reposent suivant Barnabé de Montalvo, cité par Henriquez. (*ibid.*) Cependant Jongelinus (*Notitia Abbat. O. C.* Col. Agrip., 1640, in-fol.) n'en parle pas à l'article des sépultures de l'abbaye de la Ferté. Nivard, le plus jeune fils de Tescelin, fonda l'abbaye de Spina en Espagne, en 1147. (*Act. S. Bern.*, § XLIV, 471. § LIX, ann. 1147.) Henriquez (*ibidem*) rapporte que ce monastère se glorifiait encore de son temps de posséder le corps de son fondateur; mais Manrique *Ann. Cist.*, ann. 1147, XVIII) avoue : « *Nivardi adventum in Hispaniam magis quam finem constare.* » Il n'est question dans le *Voyage* de dom Joseph Mëglinger, cité dans la note précédente, que de Barthelemy et de Gérard.

(4) Agnès, deuxième femme de Thibaut IV, comte de Champagne, y était aussi enterrée. (*Art de vérifier les dates.* — HENRIQUEZ, *Fasciculus SS. O. C.* Tom. II, dist. XLI, VI.) — *Voy. Litt.*, tom. I, p. 98.

(5) « *Visuntur hodie, dit Mabillon, apud Claramvallem ossa primorum illorum SS. monachorum in sacello subterraneo, ad pietatem sane toto composito.* » (*S. Bern. Op.*, *Sermo in transitu S. Malachie*, sermo I.)

La vénération pour les ossements renfermés dans la crypte de la chapelle des comtes de Flandre se conserva jusqu'à une époque fort rapprochée de nous. Le 24 sept. 1672, le prieur de Clairvaux tira de cette crypte une tête entière, un crâne et deux bras, qui furent donnés à Mgr de Gondrin, archevêque de Sens, par ordre de l'abbé. (*Registrum secretariatus Reverendissimi in Christo P. ac D. Petris XLVI Clarevallis abbatibus, pro anno MDCLXXII*, 1 vol. in-fol. — *Biblioth. publique de Troyes*, ms. n. 44, p. 71.) — V. aux *Arch. de l'Aube*, fonds de l'abbaye de N. D. aux Nonnains, liasse 381, un authentique de reliques des premiers religieux de Clairvaux. — D. Joseph Mëglinger (*Iter Cist.*, p. 196 et suiv.) rapporte l'histoire d'une jeune demoiselle de la suite de la duchesse de Lorraine, qui avait

permission de la transférer dans l'église de Clairvaux, ainsi que les corps qu'elle contenait.

Le 13 novembre de la même année, les ossements des premiers disciples de saint Bernard furent enlevés et replacés dans un caveau pratiqué vis-à-vis la chapelle de tous les saints. Le 29, les restes du comte de Flandre, de Mathilde et d'Agnès furent déposés dans des tombeaux nouvellement construits dans la chapelle Saint-Michel, avec écussons et inscriptions (1).

Enfin, après six siècles d'existence, le 15 janvier 1792, à dix heures du matin, en la salle du district de Bar-sur-Aube, on procéda à la vente aux enchères de la ci-devant abbaye de Clairvaux, sur la mise à prix de cent trente-sept mille huit cent soixante-quinze livres huit sols sept deniers. Personne ne s'étant présenté pour enchérir, le 10 février suivant, à la même heure et dans le même lieu, on l'adjugea, à l'extinction des feux, au sieur Pierre-Claude Cauzon, architecte, demeurant à Bar-sur-Aube, pour la somme de trois cent trente-sept mille cinq cents livres. On réserva expressément tous les meubles, les cloches, les tableaux et ornements servant au culte, les tombeaux et reliquaires, et le bloc de marbre déposé sous le portail. L'adjudicataire ne pouvait faire aucune démolition ni changement dans l'église, sans avoir prévenu deux mois à l'avance l'administration du district (2). Il y établit une verrerie, et, comme les tombeaux gênaient beaucoup ses opérations, il adressa, le 23 avril 1793, la lettre suivante aux administrateurs du directoire de l'Aube :

« Citoyens, il existe dans l'église de la ci-devant abbaye de Clairvaux et dans le lieu qui formait le cimetière (3), des tombeaux en forme de mausolées, construits en pierre, qui, lors de la vente de la maison, au mois de février 1791 (4), ont été réservés par le procès-verbal d'adjudication.

« L'acquéreur de cette maison, faisant usage des bâtiments, vient d'établir une verrerie dans l'église; déjà des fourneaux construits à très-peu de distance de ces tombeaux sont en feu depuis deux mois, et l'acquéreur demande que ces tombeaux soient enlevés parce qu'ils nuisent singulièrement à son travail, dont ils obstruent la communication.

« L'acquéreur de cette maison, faisant usage des bâtiments, vient d'établir une verrerie dans l'église; déjà des fourneaux construits à très-peu de distance de ces tombeaux sont en feu depuis deux mois, et l'acquéreur demande que ces tombeaux soient enlevés parce qu'ils nuisent singulièrement à son travail, dont ils obstruent la communication.

« L'acquéreur de cette maison, faisant usage des bâtiments, vient d'établir une verrerie dans l'église; déjà des fourneaux construits à très-peu de distance de ces tombeaux sont en feu depuis deux mois, et l'acquéreur demande que ces tombeaux soient enlevés parce qu'ils nuisent singulièrement à son travail, dont ils obstruent la communication.

« L'acquéreur de cette maison, faisant usage des bâtiments, vient d'établir une verrerie dans l'église; déjà des fourneaux construits à très-peu de distance de ces tombeaux sont en feu depuis deux mois, et l'acquéreur demande que ces tombeaux soient enlevés parce qu'ils nuisent singulièrement à son travail, dont ils obstruent la communication.

A *Ace motif déterminant, il s'en joint un autre, celui de la décence; il seroit donc urgent et à propos de faire faire l'ouverture et la reconnaissance de ces mêmes tombeaux, et dans le cas où ils contiendroient des ossements ou reliques, en ordonner la translation par le curé de la paroisse dans l'église de laquelle ladite maison se trouve située.*

« Il existe encore dans le parvis de l'église une grande caisse en charpente contenant une figure colossale en marbre blanc, ébauchée par Viard (5), sculpteur français, mort à Rome. Cette figure a été également réservée lors de la vente. Cette figure, destinée à représenter une Charité, n'offre aujourd'hui de mérite que dans la valeur intrinsèque du marbre, à moins que quelque artiste célèbre ne voulût (*sic*) achever ce monument. L'acquéreur de la maison demande également l'enlèvement de ce bloc de marbre qui nuit à sa jouissance.

« L'architecte observe que la démolition et l'enlèvement des tombeaux ne feront aucune dépense à l'administration, parce que les pierres et quelques parties de marbre noir dont ils sont composés, donneront une valeur à peu près égale aux frais à faire (6).»

Trois jours après avoir reçu cette lettre, le directoire rendit un arrêté par lequel il ordonnait d'enterrer tous les ossements dans le cimetière de la paroisse. L'architecte du département lui écrivit une seconde fois pour lui rendre compte de sa mission; j'ignore à quelle date, mais ce fut à un intervalle fort rapproché. Je cite textuellement cette lettre : « Aux citoyens les administrateurs composant le directoire du département de l'Aube.

« L'architecte du département de l'Aube a l'honneur de vous exposer qu'en exécution de votre arrêté du 26 avril dernier (7), il s'est transporté à la ci-devant abbaye de Clairvaux pour y faire l'ouverture des tombeaux et mausolées. Par l'ouverture qu'il a fait faire de ces tombeaux, il a trouvé renfermé dans iceux *les reliques de divers hommes révévés comme saints, tels que saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, saint Malachie, saint Eutrope et autres*, suivant les inscriptions.

« Il a cru devoir respecter l'opinion publique en ne faisant point enterrer les ossements de ces personnalités dans le cimetière de la paroisse, ainsi

géné la distribution des nouveaux édifices. » (*Req. des religieux*, 1775.) — L'inflexible loi de l'alignement était déjà trouvée.

(2) Vente des biens nationaux, n. 868. District de Bar-sur-Aube. (*Archives de l'Aube.*)

(3) Ces mots désignent le chœur.

(4) C'est évidemment une erreur. Au reste, des fautes de ce genre ne sont pas rares dans les pièces que la révolution nous a laissées. Le désordre était partout.

(5) Guyard.

(6) Archives de l'Aube.

(7) Cet arrêté n'existe pas dans les registres des délibérations du directoire du département de l'Aube; il fut probablement rendu sur feuille volante. On en retrouve un grand nombre de cette sorte dans les Archives de l'Aube, qui n'ont pas été transcrits sur les registres.